LA FAMILLE CHAINDÉ À AUXERRE AVANT 1600
© Pierre Le Clercq (2004)
Société généalogique de l'Yonne

CHAINDÉ Adam :
- Les 5 et 12 mars 1447 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré du roi en la cour de la prévôté d'Auxerre, et en présence de Jean Boisart, Simon Beluotte et Germain de Coiffy, sont comparus d'une part les honorables hommes Jean Commin, chanoine et pénitencier de la cathédrale d'Auxerre, Jacques Duval et Casselin Lusurier, tous trois gouverneurs du fait commun des habitants de la ville et cité d'Auxerre, et d'autre part Julien Gelé, Jean Thomas dit Charlot, Guillemin Thomas (fils dudit Jean Thomas dit Charlot), Guillemin Charles, Huguenin Guerrier, Jean Berthelot, Laurent de Mailly, Etienne Duchamp, Guillaume Marriller, Henri Berthelot, Jean Joly, Laurent Ducrot, Thévenot Desprez, Jean Delacroix, Robin Gaudry, Guillemin Jourrand, Adam Chaindé, Jeannin Barre, Jean Bourgeois le jeune, Jean Chevalier, Thévenin Puisastre, Perrin Royer, Guillemin Potin, Ancelot Daguemer, Jean Dupont, Jeannin Barat, Thévenin Miné, Jean Miné, Guillemin Le Saynat, Guillaume Deguy, Perrin Dupont, Germain Alliot, Jean Villegardin, Laurent Georgin, Adenet Belin, Droin Jacquin, Jean Poichot, Thiebault Musnier, Jean Charpentier, Laurent Tabard, Jeannin Guillot, Guillemin Marchant, Jean Bouilly, Guillemin Chisenosse, Thévenin Maistredostel, Jean Dorgenot, Perrin Orry, Guillemin Putois, Martin Relié, Etienne de Maulny, Huet Cordier, Guillemin Le Bourgoin, Perrin Le Mire, Jean Bardot (dit Bruyant), Adenet Belin, Perrin Marion et Guillemin Macé, tous vignerons et laboureurs domiciliés à Auxerre, lesquels ont transigé pour mettre fin à un procès en appel au parlement de Paris opposant les bourgeois et habitants d'Auxerre, représentés par les trois gouverneurs du fait commun, aux vignerons et laboureurs de la ville : les trois gouverneurs ont accepté de lever les amendes qu'ils avaient imposé auxdits vignerons et laboureurs pour avoir régulièrement quitté leur travail avant l'heure prescrite par un arrêt du parlement de Paris daté du 26 juillet 1393, et les vignerons et laboureurs de la ville ont accepté en retour de travailler chaque jour, dorénavant, aussi longtemps que le prescrit cet arrêt, c'est-à-dire du lever au coucher du soleil. Cet accord a été scellé du sceau de la prévôté d'Auxerre par Germain Trouvé, licencié en lois, et par Regnault Guitois, tous deux gardes du scel de ladite prévôté [AM Auxerre, AA 1, folio LI verso].
- Le 1er février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence du noble homme Jean Regnier l'aîné, bailli d'Auxerre, de Germain Trouvé, licencié en lois, et Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, et de Jean du Val-de-Mercy et Guillemin Prémenault, sont comparus en l'église des Cordeliers à Auxerre d'une part Pierre Le Masle, abbé du monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, et Simon Béchu, prêtre, sous-chantre et chanoine de la cathédrale d'Auxerre, représentant tous les gens d'église de la ville, ainsi que Jean Regnier le jeune, lieutenant du bailli d'Auxerre, Jean Lourdin, prévôt d'Auxerre, Guénault Lemoine, Jean Gontier, Jacques Driart, Germain Trouvé le jeune, Blaise Tribolé, Simon Lemoine, Simon Gontier, licencié en lois, Jean de Troyes, receveur d'Auxerre, Pierre La Plote, grainetier d'Auxerre, Jean Desbordes l'aîné, Germain Vivien, Casselin Lusurier, Jean Dieulegard, Jean Coquard, Jean de Cheny, Jean Ferron, Robert de Tournay, Jacquinot de Pesselières, Germain de Coiffy, Guillaume Musart, Pierre Grail, Guillaume de Celles (ou Selles), Perrin Gontier, Thierry Hart, Thibault Estoreau, Thomas Labbé, Guiot Aubriot, Guillaume Gazon, Simon Carreau, Philebert Delafaye, Denis Delachaume, Guillaume du Val-de-Mercy, Etienne Lerouge, Jacquemin Legoux, Perrin Dupont, Guillaume Tisserant, Huguet Chevalier, Perrenet Cousin, Simon Channery, Germain Trubert, Guillemin Gaultherin, Simon Pardela, Guiot de Villy, Guillaume de Chasnés, Laurent Bureteau, Humbert Michel, Thomas Bourdin, Guillaume Vollant, Thévenin Lebeau, Pierre Dorgelet, Thévenin Cloppin, Thévenin Lemoine, Jean Becquet, Perrin Bézard, Jacquet Tonnaille, Jean Rousseau, Perrin Le Jou et Robin Maubert, représentant tous les bourgeois, manants et habitants de la ville et cité d'Auxerre, et d'autre part Jean Thomas dit Charlot, Guillemin Thomas dit Charlot (son fils), Guillemin Charles, Huguenin Guerrier, Jean Berthelot, Etienne Duchamp, Guillemin Marrillier, Adam Chaindé, Jean Grislot, Thomas Loré, Martin Relié, Henri Berthelot, Jean Joly, Thévenot Desprez, Jean Delacroix, Robin Gaudry (ou Baudry), Bernard Caye, Guillemin Jourrand (ou Jorran), Jean Barre, Jean Bourgeois, Jean Chevalier, Thévenin Puisastre, Guillemin Tatois, Guillemin Bourgoin le jeune, Perrin Royer, Guillemin Bourgoin l'aîné, Guillemin Potin, Jean Marion, Jean Dupont, Jean Barat, Perrin Macé, Guillemin Le Saynat (ou Le Sanat), Guillaume Deguy, Perrin Dupuis, Germain Alliot, Laurent Georgin, Laurent Tabard, Jean Forestier, Droin Jacquin, Thévenin Miné, Jean Macé, Guillemin Macé, Jean Poichot, Thiebault Musnier, Jean Charpentier, Jeannin Guillot, Guillemin Marchant, Jean Dosnon, Jean Boly, Guillemin Chisenosse, Jeannin Maistredostel, Perrin Miné, Jean Dorgenot et Perrin Orry, représentant tous les vignerons et laboureurs d'Auxerre, lesquels ont transigé pour clore un procès en appel, avec l'autorisation du roi Charles VII donnée à Paris le 17 mai 1453 : les vignerons et laboureurs auxerrois ont accepté de travailler chaque jour du lever au coucher du soleil, ceci de la fête de Pâques jusqu'à la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix en septembre, sous peine de perdre toute leur journée de salaire en cas d'arrêt de travail prématuré, la moitié de cette somme étant conservée par leur maître et l'autre moitié étant destinée à financer la fortification de la ville d'Auxerre [AM Auxerre, AA 1, folio LV recto].
- Le 6 février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence de Germain Trouvé, licencié en lois, et de Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, ainsi que de Perrenet Depogues et de Guillemin de Gis, tous deux domiciliés à Auxerre, et avec la permission du noble homme Jean Regnier, bailli d'Auxerre, sont comparus en l'auditoire du château d'Auxerre Jean Thomas dit Charlot, Guillemin Charles, Huguenin Guerrier, Jean Berthelot, Guillemin Marrillier, Colas Faure, Martin Relié, Henri Berthelot, Jean Joly, Thévenot Desprez, Jean Delacroix, Jean Gaudry, Guillemin Thomas (fils dudit Jean Thomas dit Charlot), Bernard Caye, Guillemin Jourrand (ou Jorran), Thévenin Guiot, Adam Chaindé, Jean Guillemot, Jeannin Barre, Jean Bourgeois le jeune, Jean Chevalier, Thévenin Puisastre, Jean Tacois, Guillemin Bourgoin, Perrin Royer, Guillemin Potin, Jean Marion, Jean Dupont, Jean Barat, Perrin Macé, Guillemin Le Saynat (ou Le Sanat), Guillaume Deguy (ou Dugué), Perrin Dupuis, Germain Alliot, Laurent Georgin, Jean Tabard, Adenet Belin, Jean Forestier, Droin Jacquin, Jean Villain, Thévenin Miné, Guillemin Macé, Jean Poichot (ou Perchet), Thiebault Musnier, Jean Charpentier, Laurent Tabard, Jeannin Guillot (ou Guillemot), Guillemin Marchant, Jean Dosnon, Jean Boly (ou de Boilly), Guillemin Chisenosse, Thévenin Maistre, Perrin Miné, Jean Dorgenot et Perrin Orry, représentant tous les vignerons et laboureurs d'Auxerre, lesquels ont nommé comme leurs procureurs généraux et spéciaux

maîtres Jean Paris, Jean Bonnet, Thomas Petit, Guy Bertrand, Pierre de Boesques (ou de Bouesque), Jean Furet, Philippe de Sainct-Germain, Jean Fourquault, Jean de Brie, Ogier Titot, Galois de Bertuz, Gilles Jolain, Quentin Tueleu, Andry Fourre, Robert Cordelle, Michel Cave et Etienne Baudoin, tous procureurs en parlement, afin que ceux-ci défendent les intérêts de tous les vignerons et laboureurs d'Auxerre en la cour du parlement de Paris [AM Auxerre, AA 1, folio LVII recto].

CHAINDÉ Adam :
- Le 24 septembre 1497, devant Jean Bourdin, notaire à Auxerre, Claude Chaindé, fils d'Adam Chaindé (vigneron au bourg auxerrois de Saint-Pierre-en-Vallée), a passé un contrat de mariage avec Germaine Chancy, fille de Jean Chancy le jeune (domicilié à Auxerre au bourg Saint-Mamert), ceci en présence de Jean Chancy l'aîné et de Guillemin Chancy [AD 89, E 373, folio 126 recto].
- Le 17 janvier 1505 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence des deux tonneliers et vignerons auxerrois Etienne Lévesque et Guillaume Chuppé, sont comparus d'une part Jean Doublet (ou Dobleau) et Marion Divois, son épouse, et d'autre part Jacquinot Marchant, Barthélemy Michon et Guillaume Brigoudeau (ou Brigaudeau), domiciliés à Auxerre, tuteurs et curateurs de Robert Divois, encore mineur, lesquelles parties ont fait entre elles le partage des biens laissés en héritage par les défunts Jean Divois et Guiote, parents desdits Robert Divois et Marion Divois. Lesdits Jean Doublet (ou Dobleau) et Marion Divois ont obtenu, entre autres biens, la moitié d'une maison avec cour et jardin, située au bourg Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, derrière l'église Saint-Mamert, tenant d'un côté à Adam Chaindé, et Robert Divois a obtenu, entre autres, l'autre moitié de cette maison [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 58 verso].

CHAINDÉ Claude :
- Le 24 septembre 1497, devant Jean Bourdin, notaire à Auxerre, Claude Chaindé, fils d'Adam Chaindé (vigneron au bourg auxerrois de Saint-Pierre-en-Vallée), a passé un contrat de mariage avec Germaine Chancy, fille de Jean Chancy le jeune (domicilié à Auxerre au bourg Saint-Mamert), ceci en présence de Jean Chancy l'aîné et de Guillemin Chancy [AD 89, E 373, folio 126 recto].
- Le 25 avril 1506 (après Pâques), devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence du vigneron Guillemin Mérausse et du sergent royal François Thomas, résidant l'un et l'autre en ladite ville d'Auxerre, est comparu le vigneron auxerrois Jean Boivin, lequel a vendu pour le prix de neuf livres tournois à Claude Chaindé, lui aussi vigneron à Auxerre, une denrée de vigne située au lieu-dit de « *la Golotte* », dans le finage de ladite ville, le tout tenant d'une part audit acheteur, d'autre part à Etienne Bonnault, par-dessus au chemin commun et par-dessous à Simon (Regnard dit) Dimanchot [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folios 165 verso & 166 recto].
- Le 21 mai 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, devant le vigneron Claude Chaindé et le sergent royal François Thomas, le vigneron auxerrois Jean Rose aurait dû vendre pour la somme de dix livres tournois à Guillemin Motart, lui aussi vigneron demeurant à Auxerre, un demi-arpent de vigne au lieu-dit de « *Beauvoix* », dans le finage de ladite ville d'Auxerre, tenant d'une part à Jean Chancy, d'autre part à Casselin Lestau et par-dessus au chemin commun, mais cette vente a fini par être annulée et le contrat a été rayé par le notaire [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 172 recto].

CHAINDÉ Claude :
- Le 11 juin 1520, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Jean Girault, vigneron au bourg auxerrois de Saint-Pierre-en-Vallée, fils du vigneron Simon Girault et de Marguerite, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Chaindé, fille de Claude Chaindé et de Marie, domiciliés audit bourg de Saint-Pierre-en-Vallée [AD 89, 3 E 1-1, acte 82].
- Le 7 novembre 1520, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Pierre Chaindé, fils de Claude Chaindé et de Marie. Ses parrains ont été Pierre Monin et Jean Tabard le jeune ; sa marraine a été Marguerite, femme de Simon Girault [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 13 octobre 1521, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Jean Monin, fils de Pierre Monin et de Perrette. Ses parrains ont été Claude Chaindé et Jean Beleau le jeune ; sa marraine a été Marguerite, femme de Pierre Rousseau dit Corot [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 29 mars 1523 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Marie Girault, fille de Jean Girault le jeune et d'Edmonde (Chaindé). Son parrain a été Guillaume Mérausse ; ses deux marraines ont été Marie, femme de Claude Chaindé, et Marguerite, femme de Simon Girault [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 1er juillet 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Madeleine Chaindé, fille de Claude Chaindé et de Marie. Son parrain a été Jean Girault ; ses deux marraines ont été Marie, femme de Laurent Jeanneau, et Madeleine Mérausse, fille de feu Jacques Mérausse [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 8 février 1525 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Claude Nallot, fils d'Antoine Nallot et d'Edmonde. Ses parrains ont été Claude Mérat, fils de Jean Mérat, et Germain Chaindé (ou Chindé), fils de Claude Chaindé (ou Chindé) ; sa marraine a été Jeanne, femme d'Antoine Choulot [AM Auxerre, registre GG 97].

CHAINDÉ Edmonde :
- Le 11 juin 1520, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Jean Girault, vigneron au bourg auxerrois de Saint-Pierre-en-Vallée, fils du vigneron Simon Girault et de Marguerite, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Chaindé, fille de Claude Chaindé et de Marie, domiciliés audit bourg de Saint-Pierre-en-Vallée [AD 89, 3 E 1-1, acte 82].
- Le 4 octobre 1521, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Edmonde Mérausse, fille de Jean Mérausse et de Perrette. Son parrain a été Adam Ferroul ; ses marraines ont été Edmonde, femme de Pierre Legras, et Edmonde (Chaindé), femme de Jean Girault [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 16 avril 1522 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Huguette Girault, fille de Simon Girault et de Marguerite. Son parrain a été Guillaume Deguy ; ses marraines ont été Huguette, femme de Pèlerin Girault, et Edmonde (Chaindé), femme de Jean Girault [AM Auxerre, registre GG 97].

- Le 29 mars 1523 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Marie Girault, fille de Jean Girault le jeune et d'Edmonde (Chaindé). Son parrain a été Guillaume Mérausse ; ses deux marraines ont été Marie, femme de Claude Chaindé, et Marguerite, femme de Simon Girault [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 29 juin 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Perrette Macé dit Luquot (ou Massé dit Lucot), fille de Claude Macé dit Luquot (ou Massé dit Lucot) et de Marie. Son parrain a été Jean Foule ; ses marraines ont été Jeanne, femme de Jean Poillot, et Edmonde (Chaindé), femme de Jean Girault le jeune [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 23 octobre 1524, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Marguerite Girault, fille de Jean Girault et d'Edmonde (Chaindé). Son parrain a été Claude Mérat, fils de Jean Mérat ; ses deux marraines ont été Edmonde, femme de Guillaume Potière (ou Poutière), et Germaine, femme de Guillaume Dansy [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 5 avril 1525 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Edmond Monin, fils de feu Pierre Monin et de Perrette. Ses deux parrains ont été l'honorable homme Edmond Regnard et Hugues Grelat ; sa marraine a été Edmonde (Chaindé), femme de Jean Girault le jeune [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 11 janvier 1546 *n.s.*, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, le vigneron auxerrois Jean Jeannin, résidant au bourg Notre-Dame-la-d'Hors, a passé un contrat de mariage avec Marguerite Girault, fille du vigneron auxerrois Jean Girault et d'Edmonde (Chaindé) [AD 89, E 426, folio 31 recto].

CHAINDÉ Germain :
- Le 8 février 1525 *n.s.*, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Claude Nallot, fils d'Antoine Nallot et d'Edmonde. Ses parrains ont été Claude Mérat, fils de Jean Mérat, et Germain Chaindé (ou Chindé), fils de Claude Chaindé (ou Chindé) ; sa marraine a été Jeanne, femme d'Antoine Choulot [AM Auxerre, registre GG 97].

CHAINDÉ Guillaume :
- Le 1er février 1505 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire royal à Auxerre, en présence de Jean Tabard l'aîné, de Guillaume Darloué (ou Daloué), d'Adam Chaindé, de Guillaume (Damphugues dit) Girollot et de Jean Adam, sont comparus Jean Tabard le jeune, d'une part, veuf de feue Deline (Damphugues dit) Girollot, fille de feu Jean (Damphugues dit) Girollot, et d'autre part les deux vignerons auxerrois Jean Péneau dit Boyn et Guillaume Boussart, tuteurs et curateurs des quatre enfants mineurs desdits Jean Tabard le jeune et feue Deline (Damphugues dit) Girollot, lesquels tuteurs et curateurs ont confié audit Jean Tabard le jeune la garde pour douze ans de sa fille aînée Germaine Tabard, âgée de 4 ans, pour quinze ans de sa fille Perrette Tabard, âgée de 18 mois, et pour deux ans de son fils Jean Tabard [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 64 recto].

CHAINDÉ Madeleine :
- Le 1er juillet 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Madeleine Chaindé, fille de Claude Chaindé et de Marie. Son parrain a été Jean Girault ; ses deux marraines ont été Marie, femme de Laurent Jeanneau, et Madeleine Mérausse, fille de feu Jacques Mérausse [AM Auxerre, registre GG 97].

CHAINDÉ Pierre :
- Le 7 novembre 1520, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Pierre Chaindé, fils de Claude Chaindé et de Marie. Ses parrains ont été Pierre Monin et Jean Tabard le jeune ; sa marraine a été Marguerite, femme de Simon Girault [AM Auxerre, registre GG 97].